

BUDGET PRIMITIF 2019

pour la **transition écologique**
et la **mobilité**

ÉDITO



Ce budget 2019 est le vecteur de nos **ambitions politiques pour demain**.

Au lendemain de la présentation des **mesures pour une empreinte écologique positive** et de la tenue des **rencontres de la mobilité** aboutissant à un vaste plan vélo métropolitain, au développement d'un réseau de bus propres et à la création de nouveaux services autour de la multimodalité, **vous aurez compris que ces ambitions sont guidées par des objectifs forts en faveur du développement durable et de la mobilité**.

Un **plan pluriannuel d'investissement pour la croissance et l'emploi** a été lancé l'année dernière, sur la période 2018-2020, avec un volume de dépenses d'équipement de 375 M€ en 2019, dont 140 M€ pour le seul budget principal. Ce plan, en cours de mise en œuvre, est entièrement dédié à la réalisation des projets et aménagements de proximité et tourné vers la dynamisation de nos communes.

Notre budget est construit à partir de trois piliers indissociables.

J'ai souhaité, et cela depuis le début de mon mandat, développer une **politique d'optimisation des moyens de l'administration**, tout en préservant le service public. **Cela porte aujourd'hui ses fruits**. Ces efforts de bonne gestion ont été reconnus par l'État dans le cadre du **contrat financier**.

Notre fiscalité reste maîtrisée et les tarifs des services publics sont stables. Au niveau de la **fiscalité des ménages**, la Métropole applique des taux largement inférieurs à la moyenne. Le même constat peut être dressé en matière de **fiscalité professionnelle**. Le Conseil métropolitain a d'ores et déjà approuvé une **diminution d'un point du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2019**. Cette hausse de pouvoir d'achat de 10 M€ vient compléter la première baisse de taux de TEOM intervenue en 2018. En dépit de l'inflation, les recettes issues de la tarification des services publics restent constantes, ce qui préserve le pouvoir d'achat des habitants.

La Métropole mène une politique énergique de **mobilisation de financements extérieurs** bénéficiant ainsi du soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de celui de l'Union Européenne.

C'est en s'appuyant sur ces piliers et guidés par nos idéaux en termes de mobilité et de développement durable que nous ferons de notre territoire la Métropole Verte de la Méditerranée.

Christian Estrosi

Maire de Nice

Président de la Métropole

Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Des mesures concrètes pour l'environnement et la mobilité au cœur de nos ambitions

Axe n°1

Plan climat air-énergie territorial

1 Pacte Finance-Climat

2 Projets Citoyens et Associatifs avec Nice Matin

#Masolutionpourleclimat.org

- 30 jours de concertation publique en ligne

3 Financements européens au service de la transition écologique

- Depuis 2015, 6,8M€ financés par l'Europe

4 Air : étude d'une Zone à Faibles Émissions

- La Métropole Nice Côte d'Azur parmi les 15 territoires concernés
- Lancement d'une expérimentation sur la promenade des Anglais
- Lancement d'une étude sur les communes du littoral pour identifier le périmètre

5 Énergie : création d'une boucle d'eau tempérée au Grand Arénas

- Réalisation d'un réseau de distribution de chaleur et de froid fondé sur la récupération de l'énergie thermique des eaux traitées depuis Haliotis
- Dès 2020, 40 GWh d'énergie renouvelable sur le Grand Arénas
- Économie de 4 000 tonnes d'émissions de CO₂

Axe n°2

Mobilité durable

6 Label « Autopartage » : véhicules électriques en libre-service

- L'opérateur labellisé bénéficie d'un tarif préférentiel pour stationner et pour recharger ses véhicules sur les bornes de la Métropole
- La Métropole Nice Côte d'Azur a été pionnière en 2011 sur l'autopartage
- 340 points de recharge, 280 bornes
- Tarifs avantageux : 2 premières heures de charge gratuites puis 1 €/heure
- Vélos et trottinettes électriques viendront compléter l'offre de service

7 Revalorisation des subventions à l'achat de véhicules électriques neufs et déploiement des bornes à recharge rapide

- En 2019, multiplication par 3 du nombre de bornes à recharge rapide
- 10 bornes accélérées supplémentaires et 15 nouvelles dans les P+R
- Plus d'1 M€ investis chaque année
- La Métropole Nice Côte d'Azur, 1^{re} à mettre en place une subvention de 2 000 €
- Augmentation du plafond de revenu
- Vélos électriques : passage du plafond d'aide à 200 € au lieu de 150 €

8 Plan vélo métropolitain

- 500 000 €/an pour de nouvelles pistes cyclables et du stationnement
- Signalétique adaptée aux cyclistes
- Engagement pour des zones d'itinérance dans les vallées de la Tinée et de la Vésubie

9 Implantation sur le périmètre du MIN actuel d'une station de recharge au bio-GNV

- Signature d'une convention avec GRDF et le groupement Seven
- Sensibilisation des transporteurs au 0 thermique de leurs véhicules avec une subvention des véhicules au bio gaz à hauteur de 10 000 €

Axe n°3

Nature & biodiversité terrestre et marine

10 Plan de reconquête de la nature et de la biodiversité

- Reconquérir la biodiversité dans les territoires
- Construire une économie à faible impact pour la biodiversité
- Protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes
- Développer une feuille de route européenne et internationale ambitieuse
- Améliorer l'efficacité des politiques de biodiversité

11 Déploiement du zéro phyto

- 15 communes sont déjà engagées dans la démarche
- Soutien aux communes volontaires pour sa mise en place

12 Plan abeilles

- Aménager des milieux
- Sensibiliser le grand public et les scolaires
- Encourager la filière apicole professionnelle

13 Lutte contre la pollution lumineuse

- 1^{re} collectivité de France à avoir installé des LED de couleur ambrée comme à Saint-Étienne-de-Tinée ou à Saint-Jeannet
- Accompagnement des communes volontaires

14 Plan Mer

- Renforcer la protection et la restauration du milieu marin
- Développer la connaissance du littoral et de la mer
- Fédérer les acteurs pour des activités maritimes durables

15 Animation du site marin NATURA 2000 du Cap Ferrat

16 Gestion durable des milieux aquatiques

- 6 M de m³ d'économie sur les prélèvements d'eau
- Mettre en place 7 000 compteurs d'eau individuels
- Engager la remise à niveau de 18 stations d'épuration
- Rendre franchissable par les poissons 10 ouvrages sur des cours d'eau

Axe n°4

Amélioration de la qualité de vie

17 Plan de Prévention du Bruit

- 49 communes concernées par des cartes (31 de plus que dans le précédent Plan de Prévention)

18 Expérimentation à Nice d'écrans bas acoustiques innovants

- 1^{re} collectivité en France à réaliser une étude sur 3 prototypes d'écrans innovants

19 Plan Régional Santé-Environnement

- Mesurer l'impact des facteurs environnementaux sur la santé

Axe n°5

Solidarité territoriale

20 Résultats de l'appel à projets développement durable des communes

- L'Agenda 21 métropolitain, 1^{er} en France à associer les communes
- 10 projets ont été retenus pour cette 4^e édition

21 Soutien à la création de jardins collectifs

22 Aide à l'Arboretum Marcel Kroënlein à Roure

- Plus de 400 espèces végétales préservées
- Près de 70 sculptures exposées

23 Sensibilisation du public et éducation des scolaires

- Subventions aux associations environnementales
- Campagne de sensibilisation des plaisanciers ECOGESTES MER
- 20^{es} Assises « Jeunes et Méditerranée »

Axe n°6

Une métropole exemplaire

24 Lutte contre la pollution plastique en Méditerranée

- Limitation des contenants à usage unique
- Substitution par un produit recyclable ou réutilisable

25 Indemnité vélo à destination des agents

- Incitation des 15 000 agents de la Ville de Nice et de la Métropole à faire usage de vélos
- Mise en place d'une indemnité de 0,25 €/km
- Diminution de l'empreinte carbone

26 Déploiement du télétravail

- 260 agents en ont bénéficié
- Économie de 16 957 jours de déplacements domicile-travail
- 666 336 km
- 178 tonnes d'équivalent CO₂
- Accompagnement des agents intéressés

Axe n°7

Tri et valorisation des déchets

27 Simplification et extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers

- Campagne de communication sur l'extension des consignes de tri
- Installation de Points d'Apports Volontaires supplémentaires : 270 pour le papier, 129 pour le verre, 50 pour les emballages et le carton
- Renfort d'une 2^e collecte hebdomadaire des emballages ménagers

28 Expérimentation d'une benne à ordures ménagères au bioGNV

- Réduction de la pollution de 80% par rapport aux carburants traditionnels et de 50% du bruit

Axe n°8

Emploi, développement économique & innovation

29 Agriculture : création d'un espace-test et nouvelles mesures financières

- Création d'une ferme urbaine sur la plaine du Var
- Mise en place d'un fonds d'intervention pour l'acquisition de foncier agricole
- Création d'un nouveau « chèque promotion qualité » à destination des exploitants agricoles

30 Commande publique durable

- Engagement d'un plan de formation du personnel spécifique « développement durable »
- Contrôle d'exécution des 8 engagements pour des chantiers à faibles nuisances

31 Exonération du coût d'accompagnement du CEEI pendant 12 mois pour les nouvelles start-ups vertes

- Accompagnement des entreprises jusqu'à 5 ans
- Exonération des start-ups, pendant 1 an, de frais pour l'accompagnement du CEEI lorsqu'elles travaillent sur le développement durable

32 Biomimétisme

- Expérimentation avec l'IMREDD pour sensibiliser le public à la conception de matériaux durables

NOS AMBITIONS POLITIQUES POUR DEMAIN
Améliorer votre **qualité de vie**
par des **infrastructures**
de proximité optimales

199 MILLIONS D'EUROS



+ de 2 400 km
de routes



Aménagement
de l'espace public



Eau



Collecte
des déchets



Défense
incendie



Assainissement



Quelques exemples :

> **Travaux d'amélioration de voirie et d'espaces publics :**

- Sécurisation et requalification de la promenade des Anglais (3^e phase)
- Requalification du centre-ville de Cagnes-sur-Mer (place de Gaulle)
- Aménagement du boulevard Marinoni et de la place de Gaulle à Beaulieu-sur-Mer
- Réaménagement de la traversée du village de Saint-Étienne-de-Tinée (dernière phase)

> **Entretien de proximité du réseau secondaire de routes,**
avec chaque année des crédits de proximité dédiés et **projets de voirie
des communes**

> **Travaux de mise aux normes des tunnels**

> **Installation de lanternes LED** générant des économies sur la facture énergétique

> Poursuite des travaux de la nouvelle **station d'épuration de Cagnes-sur-Mer**
et modernisation de la **station d'épuration Haliotis**

> **Début des travaux pour la sortie ouest voie Mathis**



NOS AMBITIONS POLITIQUES POUR DEMAIN

Renforcer l'attractivité économique de notre territoire et créer de l'emploi

99 MILLIONS D'EUROS

> Promouvoir l'innovation

- Conforter le positionnement de Nice dans le classement mondial des Smart City
- Obtenir de nouveaux labels (French Tech, IDEX)
- Signer de nouveaux partenariats avec de grands groupes français et internationaux
- Faire de la Métropole un acteur fort de l'expérimentation et de la recherche (centre d'innovations et d'usages en santé, projet VREAD)
- Amorcer une démarche de marketing territorial
- Développer les aménagements numériques sur le territoire

> Soutenir la création d'entreprises

- Développer la pépinière d'entreprises innovantes
- Accompagner les communes des moyen et haut-pays par la réalisation d'études d'ingénierie

> Accompagner la création de l'Office du Tourisme métropolitain

> Valoriser la production agricole et soutenir la création d'exploitations

- Création d'un espace-test agricole métropolitain (couveuse, pépinière)
- Préservation des terres agricoles dans le PLU métropolitain
- Réalisation d'une nouvelle plateforme horticole et agricole

> Moderniser le patrimoine métropolitain

- Transition écologique des bâtiments
- Études pour la relocalisation de la collecte et de la propreté à Pont Michel



« Les investissements réalisés par la Métropole amplifient la reprise économique constatée au plan national en 2018 »

(tableau de bord de la Direction Générale des Finances Publiques - août 2018)



Sur douze mois, l'effet moteur du développement économique et touristique de la Métropole est confirmé avec une progression de +9,85%, contre + 3,7% pour le reste du département

NOS AMBITIONS POLITIQUES POUR DEMAIN

Garantir des moyens de **transports durables** et **cohérents** sur l'ensemble du territoire

385 MILLIONS D'EUROS

- > L'année 2018 a vu la livraison de la première phase de la Ligne OUEST<> EST du Tramway, sur le tronçon CADAM – Magnan. La desserte vers l'aéroport sera effective à la fin de l'année.
2019 verra **la mise en service de la Ligne 2 du Tramway** jusqu'au port de Nice, ainsi que la **livraison de la Ligne 3** vers Saint-Isidore.
- > L'arrivée de ces lignes nouvelles du tramway s'accompagne d'une **amélioration du réseau de bus**, afin de le rendre plus efficace et plus propre.
Cela se traduira notamment par :
 - l'arrivée de bus électriques : promenade des Anglais 100% électrique d'ici fin 2019
 - la réalisation d'aménagements favorisant l'intermodalité et facilitant les déplacements
 - des études sur un Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) à l'Ariane
 - le renforcement des fréquences et des amplitudes horaires des bus dans les communes et les collines.
- > **Le transport scolaire métropolitain (Scolabus)** est assuré par la Métropole. Ce service est évolutif, il s'adapte aux besoins et se modernise chaque année.



NOS AMBITIONS POLITIQUES POUR DEMAIN

Aménager le territoire pour vous offrir un cadre de vie attractif et respectueux de l'environnement

192 MILLIONS D'EUROS

> Logement

- Gestion du Fonds Solidarité Logement (FSL)
- Déploiement des dispositifs incitatifs d'aide à la réhabilitation du parc privé sur les 49 communes
- Création de 1 721 logements locatifs sociaux/an
- Réhabilitation des 4 quartiers de l'Ariane, des Liserons, des Moulins et du Point du Jour

> Aménagement

- Approbation définitive du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, après enquête publique
- Élaboration de l'AVAP (Aire de mise en Valeur et de promotion, de l'Architecture et du Patrimoine), dans le cadre de la mission UNESCO, assurant ainsi la protection de nos paysages remarquables

> Pôles d'Échanges Multimodaux

- PEM de Nice Saint-Augustin, soutenu par l'État dans le cadre de la LGV
- PEM de Cagnes-sur-Mer et de Carros afin d'améliorer les correspondances entre les réseaux
- Lancement des études pour les PEM de Beaulieu-sur-Mer et Saint-Jeannet

> Prévention des risques

- Compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Travaux du Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêts (PPRIF)
- Opérations dans le cadre du Plan d'Aménagement et de Prévention contre les Inondations (PAPI)



La Métropole finance la nouvelle compétence GEMAPI sur des fonds propres sans faire appel à l'impôt



> Réalisation en régie de l'ensemble des opérations archéologiques

liées à la Ligne OUEST <> EST du tramway ou des chantiers à Vence (boulevard Paul André), Isola (place Vieille) et Villefranche-sur-Mer (place A. Pollonais)



En évitant le recours à un prestataire extérieur pour la réalisation de ces interventions, **on peut estimer les économies réalisées à 970 000 € en 2017 et 543 000 € en 2018**



Plan d'investissement pour soutenir nos communes

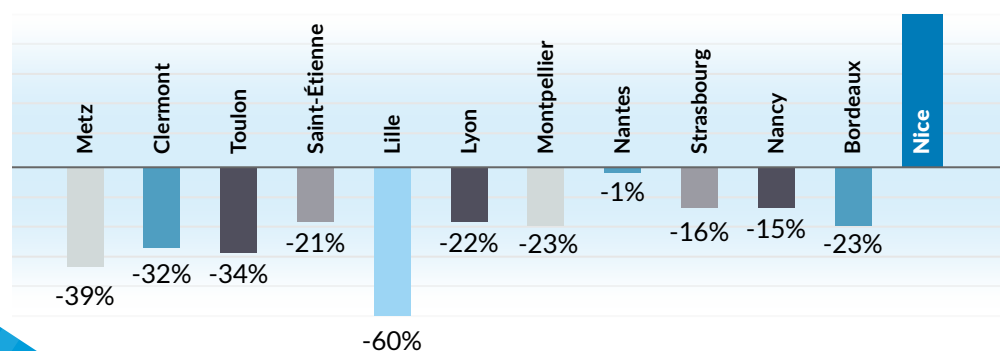
→ NOTRE MÉTROPOLE N'A JAMAIS CESSÉ D'INVESTIR malgré la baisse de 80 M€ des dotations de l'État et l'absence de soutien du département



Depuis sa création en 2012, la Métropole a investi **plus de 2 milliards d'€ sur le territoire**

Investissements des métropoles de 2014 à 2016

+63%



Une métropole qui organise la solidarité

→ LA SOLIDARITÉ, CIMENT DE NOTRE MÉTROPOLE



- Maintien des montants individuels de **dotation de solidarité** métropolitaine à hauteur de **10 M€** (cette enveloppe est 5 fois supérieure au montant plancher prévu par la loi)



- **Tarif de l'eau unifié** permettant une solidarité des investissements notamment sur le haut-pays



- Préservation de l'environnement en investissant dans de **nouvelles stations d'épuration** pour les communes



- **Tarif des transports à 1€** pour se déplacer sur toute la Métropole

Les projets d'investissement des 49 communes votés en conseil pour 2018-2020 sont en cours de réalisation



- **+40% de crédits** pour les projets d'investissement des communes



- **Hausse du récurrent qui passe** de 18 M€ à **20 M€/an**, soit +6 M€ sur 2018-2020 des communes



- **Plus de 100 projets majeurs financés** pour les communes du littoral, du moyen et haut-pays

En 2019, poursuite de la baisse d'impôts

→ EN 2019, NOUVELLE BAISSSE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Nouvelle baisse d'1 point, après la baisse en 2018

- Permet aux locataires et propriétaires occupants d'économiser
- **20 M€** reversés chaque année aux habitants des 49 communes, dès 2019



Avec un taux de TEOM de 8,9% en 2019, la Métropole se situe à un niveau très inférieur de la moyenne des autres métropoles et EPCI :

- Toulouse 9,58%, Aix-Marseille 11,12% et Lille 16,88%
- Dans le département des Alpes-Maritimes : Antibes 9,50%, Cannes 12,25%, Grasse 18,73%, Menton 13%

La taxe GEMAPI ne sera pas actionnée

La CARF (Menton) et les Pays des Paillons ont choisi de le faire, ce qui aurait constitué une **majoration d'impôt de 3 à 6 M€** chaque année sur les feuilles d'impôts des habitants de la Métropole

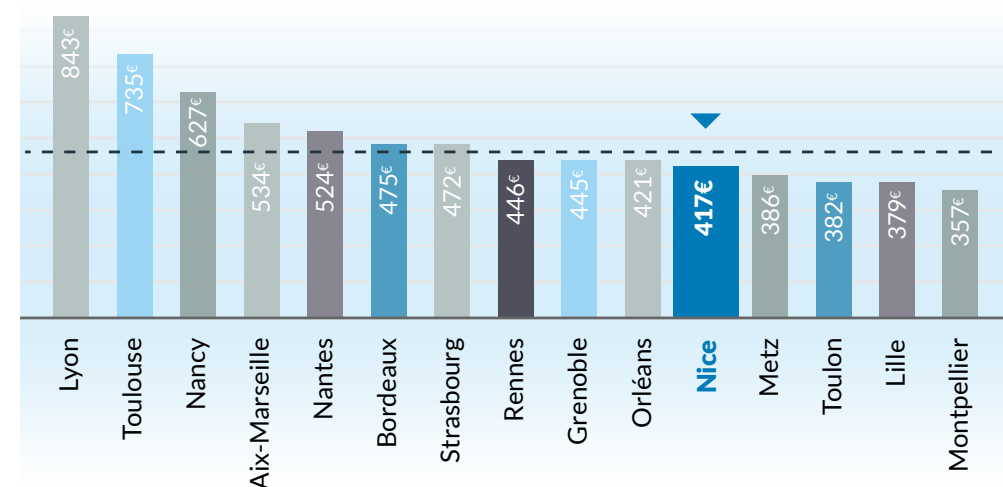
Nos taux sont parmi les plus bas des métropoles

> Les autres intercommunalités ont créé leurs taux bien plus tôt et les ont déjà augmentés, parfois à plusieurs reprises depuis 2012

> La Métropole Nice Côte d'Azur est au 11^e rang des métropoles à 417 € de fiscalité directe par habitant après Lyon, Toulouse, Bordeaux et Marseille

> Nous restons largement sous le montant moyen

Produit de fiscalité directe par habitant des métropoles en 2019



➡ Nous gagnons 1 place par rapport à 2018

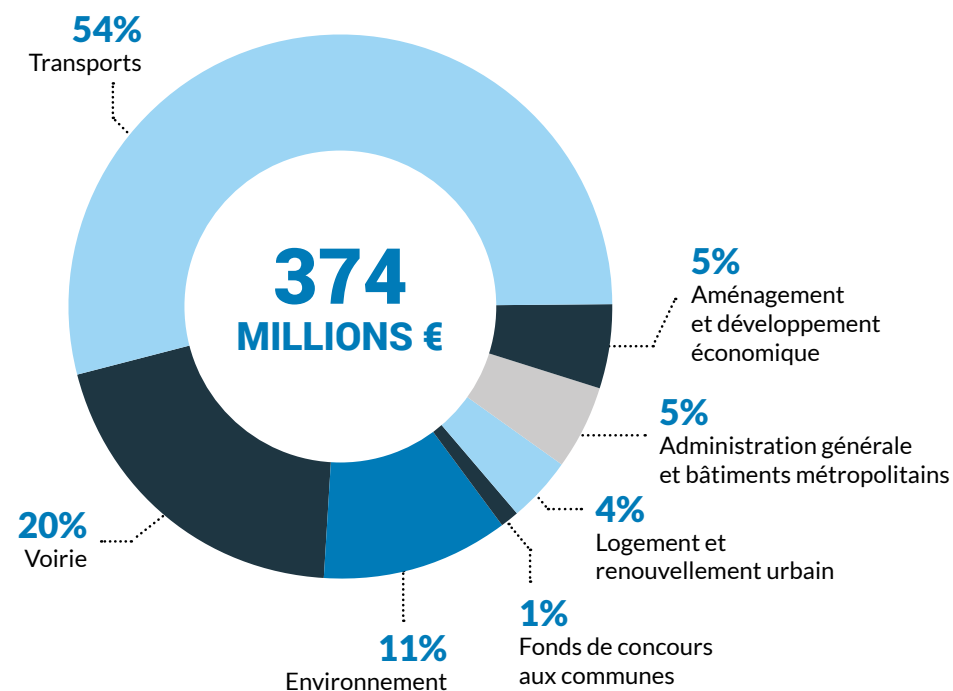
Dépenses 2019



BUDGET DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

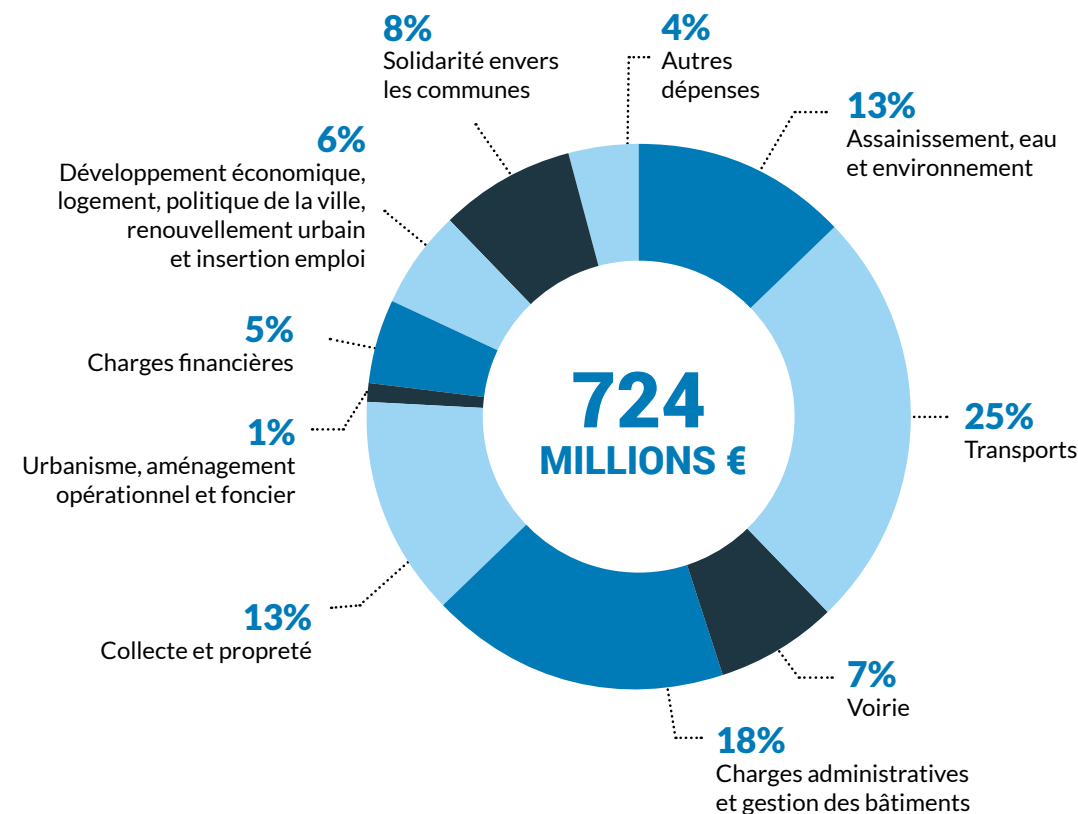
1 549 243 875 €

→ DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



Les travaux du tramway sont presque terminés.
Les dépenses transports diminuent, ce qui dégage des marges pour d'autres projets structurants.

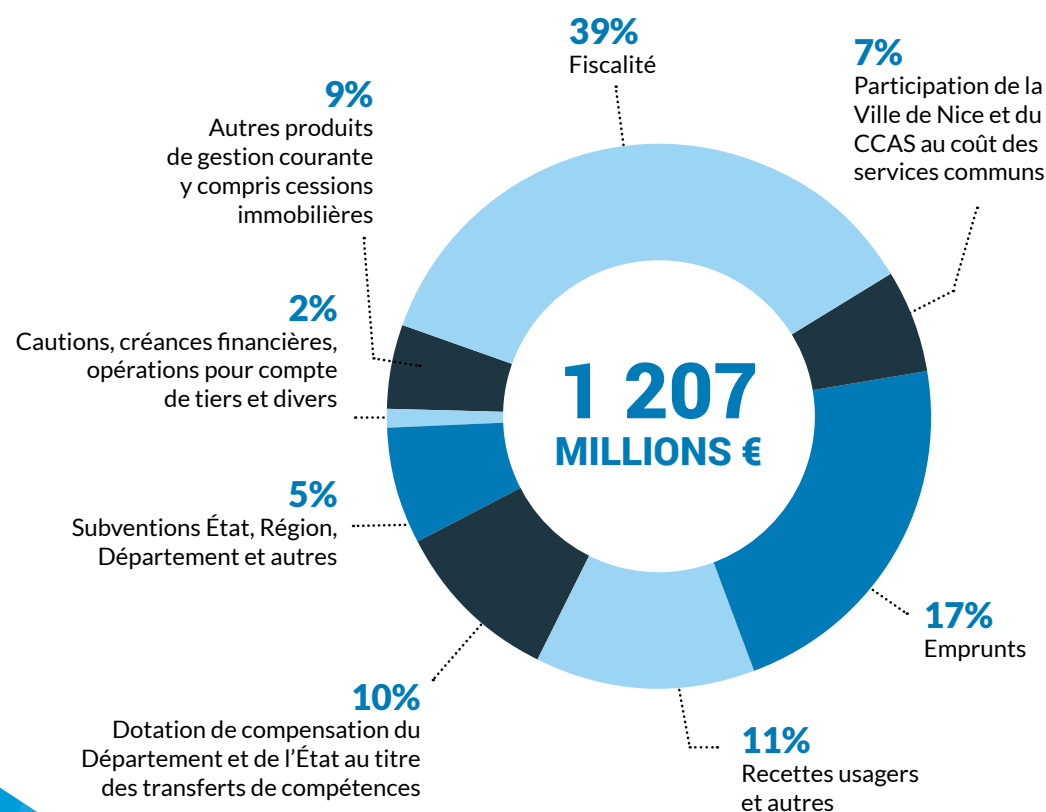
→ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSÉ



-1% par rapport à 2018 grâce aux économies réalisées

Recettes 2019

→ RECETTES TOTALES (investissement + fonctionnement)



MAÎTRISE DES DÉPENSES

La Métropole a réalisé des économies très importantes :

- Depuis 2010, plus de 32 M€ d'économies ont été réalisées grâce à la mutualisation entre les collectivités
- En 2019 : -6 M€ sur le fonctionnement de l'administration

CONTRAT AVEC L'ÉTAT

La Métropole respecte son engagement gagnant/gagnant avec l'État

Objectif 1 : évolution des dépenses réelles de fonctionnement limitée à +1,35% par an

- Compte-tenu de sa gestion vertueuse, la Métropole bénéficie d'un facteur de bonification de +0,15%
- Le budget 2019 dépasse largement l'objectif fixé, avec une évolution des dépenses de fonctionnement de +0,89%

Objectif 2 : réduction de l'encours d'emprunt de 58 M€ sur 2018-2020

- Grâce à la gestion rigoureuse mise en place, la Métropole atteindra cet objectif
- Le budget principal se désendettera de 13,2 M€ minimum sur l'exercice 2019

La capacité de désendettement

- La capacité prévisionnelle de désendettement fin 2019 s'établit à 10,9 ans
- Elle sera inférieure à 10 ans en 2020

Budgets annexes

investissement 2018-2020

En 2018, **création d'un budget annexe de la collecte**, pilotée de manière performante :



- des économies d'échelles sont engrangées grâce notamment à une massification dans le traitement des déchets à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)
- l'ensemble des marchés a été analysé et renégocié
- travail important d'optimisation des tournées de collecte
- développement de la Redevance spéciale, rapportant chaque année 4 M€



COLLECTE



5 M€
2018



**2,5 M€
2019**



3,5 M€
2020

> Renouvellement important du matériel



TRANSPORTS



**470 M€
2018/2020**

> Ligne Ouest<>Est et Ligne 3 et poursuite de la modernisation du réseau métropolitain



ASSAINISSEMENT



30 M€
2018



**23 M€
2019**



25 M€
2020

> Nouvelle station d'épuration de Cagnes-sur-Mer et début des travaux de modernisation de la station métropolitaine Haliotis



**EAU & RÉGIE
EAU D'AZUR**



30 M€
2018



**30 M€
2019**



25 M€
2020

> Usine de traitement d'eau de Levens, compteurs d'eau individuels dans le haut-pays

INVESTISSEMENT TOTAL (BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES)

+ de 1 milliard d'€ investis entre 2018 et 2020

